

# 1 Rappels

## 1.1 Cardinaux

**Définition 1** Soient  $X$  et  $Y$  deux ensembles.

1. On dit que  $X$  et  $Y$  ont même **cardinal** et on note  $\text{card } X = \text{card } Y$  lorsqu'il existe une application bijective entre  $X$  et  $Y$ .
2. On note  $\text{card } X \leq \text{card } Y$  (ou  $\text{card } Y \geq \text{card } X$ ) lorsqu'il existe une application injective de  $X$  dans  $Y$ .
3. On note  $\text{card } X < \text{card } Y$  lorsque l'on a  $\text{card } X \leq \text{card } Y$  et  $\text{card } X \neq \text{card } Y$ .

**Proposition 2** Soit  $X$  un ensemble quelconque. Alors  $\text{card } X < \text{card } \mathcal{P}(X)$ .

**Théorème 3 (Bernstein)** Soient  $X$  et  $Y$  deux ensembles.

1.  $\text{card } X \leq \text{card } Y$  si et seulement si il existe une application surjective de  $Y$  dans  $X$
2. Si  $\text{card } X \leq \text{card } Y$  et  $\text{card } Y \leq \text{card } X$ , alors  $\text{card } X = \text{card } Y$ .

**Définition 4** Soit  $X$  un ensemble.

1. On dit que  $X$  est **infini** si  $\text{card } X \geq \text{card } \mathbf{N}$ .
2. On dit que  $X$  est **dénombrable** si  $\text{card } X = \text{card } \mathbf{N}$
3. On dit que  $X$  est **au plus dénombrable** (a.p.d.) si  $\text{card } X \leq \text{card } \mathbf{N}$ .

**Proposition 5** 1. Les ensembles  $\mathbf{Z}$ ,  $\mathbf{Q}$ ,  $\mathbf{N}^d$  (où  $d$  est un entier) sont infinis dénombrables.

2. Si  $A_1, \dots, A_n$  sont a.p.d., alors  $A_1 \times A_2 \times \dots \times A_n$  est a.p.d.
3. Les ensembles  $\mathbf{R}$  et  $\mathcal{P}(\mathbf{N})$  sont infinis non dénombrables.

## 1.2 Intégrale de Riemann

**Définition 6** Une fonction  $f : [a, b] \rightarrow \mathbf{R}$  est dite **en escalier** s'il existe des réels  $a_1 < \dots < a_{n-1}$  dans  $[a, b]$  et des réels  $\lambda_1, \dots, \lambda_n$  tels que (en posant  $a_0 = a$  et  $a_n = b$ )  $f$  est constante égale à  $\lambda_i$  sur l'intervalle  $]a_{i-1}, a_i[$ .

L'intégrale d'une telle fonction est alors définie par

$$\int_a^b f(x)dx = \sum_{i=1}^n \lambda_i (a_i - a_{i-1}).$$

**Définition 7** Une fonction bornée  $f : [a, b] \rightarrow \mathbf{R}$  est dite **intégrable au sens de Riemann** si

$$\sup_{\phi \leq f} \int_a^b \phi(x)dx = \inf_{\psi \geq f} \int_a^b \psi(x)dx,$$

où le supremum/infimum est pris sur les fonctions en escalier. On définit alors  $\int_a^b f(x)dx$  comme la valeur commune de ces deux nombres.

**Définition 8** Une fonction  $f : [a, b] \rightarrow \mathbf{R}$  est **réglée** si elle admet une limite à droite en tout point de  $]a, b[$  et une limite à gauche en tout point de  $]a, b[$ .

Par exemple, les fonctions continues ou continues par morceaux sont réglées. Cette notion sera généralisée dans un chapitre ultérieur par la notion de fonction borélienne.

**Théorème 9** Toute fonction  $f : [a, b] \rightarrow \mathbf{R}$  réglée est Riemann-intégrable.

**Proposition 10 (Lien avec les primitives)** Soit  $f : [a, b] \rightarrow \mathbf{R}$  continue. On pose  $F(x) = \int_a^x f(t)dt$ . Alors la fonction  $F$  est dérivable sur  $]a, b[$  et  $F' = f$ .

**Définition 11** Soit  $I \subset \mathbf{R}$  un intervalle, et  $(I_n)$  une suite croissante de segments telle que  $\bigcup I_n = I$ . Soit  $f$  une fonction continue (ou réglée) positive. On dit que  $\int_I f(x)dx$  **converge** si

$$\lim_{n \rightarrow \infty} \int_{I_n} f(x)dx < +\infty.$$

Par exemple, si  $I = ]0, 1]$ , on peut prendre  $I_n = [\frac{1}{n}, 1]$ . Si  $I = [0, +\infty[$ , on peut prendre  $I_n = [0, n]$ .

**Proposition 12 (Intégrales de référence)** Soit  $\alpha \in \mathbf{R}$

- L'intégrale  $\int_1^\infty \frac{1}{x^\alpha} dx$  converge si et seulement si  $\alpha > 1$ .
- L'intégrale  $\int_0^1 \frac{1}{x^\alpha} dx$  converge si et seulement si  $\alpha < 1$ .

**Proposition 13 (Comparaison)** 1. Si  $0 \leq f \leq g$  et  $\int_I g(x)dx$  converge, alors  $\int_I f(x)dx$  converge.

2. Si  $f$  et  $g$  sont positives et si  $f(x) \sim g(x)$  au voisinage de chacune des extrémités de  $I$ , alors  $\int_I f(x)dx$  converge si et seulement si  $\int_I g(x)dx$  converge.

Un des objectifs du cours sera de construire une autre théorie de l'intégration : l'intégrale de Lebesgue. Cette théorie sera plus maniable que l'intégrale de Riemann, bien que paraissant plus compliquée. Elle permettra de démontrer par exemple le théorème suivant ; il serait difficile d'en donner une démonstration reposant sur l'intégrale de Riemann.

**Théorème 14 (Théorème de convergence dominée pour l'intégrale de Riemann)** Soit  $I \subset \mathbf{R}$  un intervalle et  $(f_n) : I \rightarrow \mathbf{R}$  une suite de fonctions réglées. On suppose que

- $(f_n)$  converge ponctuellement vers  $f$  et que  $f$  est réglée.
- Il existe une fonction  $g : I \rightarrow \mathbf{R}^+$  telle que  $|f_n| \leq g$  et  $\int_I g(x)dx$  converge.

Alors

$$\int_I \lim_{n \rightarrow \infty} f_n(x)dx = \lim_{n \rightarrow \infty} \int_I f_n(x)dx$$

Ce théorème est admis pour l'instant et sera démontré et généralisé dans un chapitre ultérieur. Dans la plupart des applications, les fonctions  $(f_n)$  et  $f$  sont en fait continues ou continues par morceaux.

## 2 Tribus

**Définition 15** Une **tribu** sur un ensemble  $E$  est un ensemble  $\mathcal{T} \subset \mathcal{P}(E)$  formé de parties de  $E$  tel que

(T1)  $\emptyset \in \mathcal{T}$ .

(T2)  $A \in \mathcal{T} \implies E \setminus A \in \mathcal{T}$ .

(T3) Si  $(A_n)$  est une famille dénombrable d'éléments de  $\mathcal{T}$ , alors  $\bigcup_n A_n \in \mathcal{T}$ .

Les axiomes T2 et T3 impliquent qu'une tribu est également stable par intersection dénombrable.

**Définition 16** Si  $\mathcal{T}$  est une tribu sur  $E$ , on dit que  $(E, \mathcal{T})$  est un **espace mesurable**.

**Définition 17** Soit  $\mathcal{A} \subset \mathcal{P}(E)$ . La **tribu engendrée par  $\mathcal{A}$** , notée  $\sigma(\mathcal{A})$ , est l'intersection de toutes les tribus dans lesquelles  $\mathcal{A}$  est incluse

$$\sigma(\mathcal{A}) = \bigcup_{\mathcal{T} \text{ tribu}, \mathcal{T} \supset \mathcal{A}} \mathcal{T}.$$

Comme l'intersection d'une famille quelconque de tribus est une tribu,  $\sigma(\mathcal{A})$  est bien une tribu.

**Proposition 18 (importante)** Si  $\mathcal{A} \subset \mathcal{T}$  et si  $\mathcal{T}$  est une tribu, alors  $\sigma(\mathcal{A}) \subset \mathcal{T}$ .

**Définition 19** Lorsque  $(X, d)$  est un espace métrique (par exemple  $\mathbf{R}^n$ ), on appelle **tribu borélienne** la tribu engendrée par l'ensemble  $\mathcal{O}$  de tous les ouverts de  $X$ . On la note  $\mathcal{B}_X = \sigma(\mathcal{O})$ . Les éléments de  $\mathcal{B}_X$  sont appelés **boréliens**.

**Proposition 20** La tribu borélienne  $\mathcal{B}_{\mathbf{R}}$  est engendrée par l'un ou l'autre des ensembles suivants :

1. L'ensemble des intervalles ouverts  $]a, b[$ .
2. L'ensemble des intervalles ouverts  $]a, b[$  avec  $a$  et  $b$  des nombres rationnels.
3. L'ensemble des intervalles ouverts  $] - \infty, b[$  avec  $b$  rationnel.

On pourrait allonger la liste...

### 3 Fonctions mesurables

**Définition 21** Soient  $(E_1, \mathcal{T}_1)$  et  $(E_2, \mathcal{T}_2)$  deux espaces mesurables. Une fonction  $f : E_1 \rightarrow E_2$  est dite **mesurable** (par rapport aux tribus  $\mathcal{T}_1$  et  $\mathcal{T}_2$ ) si

$$\forall B \in \mathcal{T}_2, f^{-1}(B) \in \mathcal{T}_1.$$

Dans le cas particulier où  $\mathcal{T}_1$  et  $\mathcal{T}_2$  sont les tribus boréliennes de  $E_1$  et  $E_2$ , on dit plutôt que  $f$  est **borélienne**.

**Proposition 22** Soient  $(E_1, \mathcal{T}_1)$  et  $(E_2, \mathcal{T}_2)$  deux espaces mesurables, et  $f : E_1 \rightarrow E_2$ . On suppose de plus que  $\mathcal{T}_2 = \sigma(\mathcal{A})$ . Pour vérifier que  $f$  est mesurable, il suffit de vérifier que

$$\forall B \in \mathcal{A}, f^{-1}(B) \in \mathcal{T}_1.$$

**Proposition 23** La composition de deux fonctions mesurables est mesurable (lorsque cela a un sens).

**Proposition 24** Soit  $(E, \mathcal{T})$  un espace mesurable et  $f, g : E \rightarrow \mathbf{R}$  deux fonctions mesurables. Alors les fonctions  $f + g$ ,  $f - g$ ,  $fg$ ,  $\max(f, g)$ ,  $\min(f, g)$  sont mesurables.

On note  $\overline{\mathbf{R}} = [-\infty, +\infty]$  la **droite numérique achevée**.

**Proposition 25** Soit  $(E, \mathcal{T})$  un espace mesurable et  $(f_n)$  une suite de fonctions mesurables de  $E$  dans  $\overline{\mathbf{R}}$ . Alors les fonctions  $\sup f_n$ ,  $\inf f_n$ ,  $\limsup f_n$  et  $\liminf f_n$  sont mesurables.

Si de plus on suppose que la suite  $(f_n)$  converge (simplement) vers  $f$ , alors  $f$  est mesurable.

**Définition 26** Soit  $(E, \mathcal{T})$  un espace mesurable. Une fonction  $f : E \rightarrow \mathbf{R}$  est dite **étagée** (par rapport à  $\mathcal{T}$ ) s'il existe une suite finie  $(\alpha_1, \dots, \alpha_N)$  de réels et une suite finie  $(A_1, \dots, A_N)$  d'éléments de  $\mathcal{T}$  telle que

$$f = \sum_{i=1}^N \alpha_i \mathbf{1}_{A_i}.$$

**Théorème 27 (Approximation des fonctions mesurables par des fonction étagées)** Soit  $(E, \mathcal{T})$  un espace mesurable et  $f : E \rightarrow \overline{\mathbf{R}}$  une fonction mesurable. Alors il existe une suite  $(f_n)$  de fonctions étagées de  $E$  dans  $\mathbf{R}$  qui converge simplement vers  $f$ .

Si de plus  $f \geq 0$ , on peut imposer  $f_n \geq 0$  et  $f_n \leq f_{n+1}$ .

### 4 Mesures

**Définition 28** Soit  $(E, \mathcal{T})$  un espace mesurable. Une **mesure**  $\mu$  sur  $(E, \mathcal{T})$  est une application  $\mu : \mathcal{T} \rightarrow [0, +\infty]$  qui vérifie

$$(M1) \quad \mu(\emptyset) = 0.$$

(M2) Pour toute suite  $(A_n)$  d'éléments de  $\mathcal{F}$  tels que  $A_{n_1} \cap A_{n_2} = \emptyset$  si  $n_1 \neq n_2$ , on a

$$\mu \left( \bigcup_{n \in \mathbf{N}} A_n \right) = \sum_{n \in \mathbf{N}} \mu(A_n).$$

On dit que  $(E, \mathcal{F}, \mu)$  est un **espace mesuré**.

**Proposition 29** Soit  $(E, \mathcal{F}, \mu)$  un espace mesuré. Alors :

1. Si  $A, B \in \mathcal{F}$  et  $A \subset B$ , alors  $\mu(A) \leq \mu(B)$ .
2. Si  $(A_n)$  est une suite d'éléments de  $\mathcal{F}$ , alors

$$\mu \left( \bigcup_{n \in \mathbf{N}} A_n \right) \leq \sum_{n \in \mathbf{N}} \mu(A_n).$$

3. Si  $(A_n)$  est une suite croissante d'éléments de  $\mathcal{F}$  ( $A_n \subset A_{n+1}$ ), alors

$$\mu \left( \bigcup_{n \in \mathbf{N}} A_n \right) = \lim_{n \rightarrow \infty} \mu(A_n).$$

4. Si  $(A_n)$  est une suite décroissante d'éléments de  $\mathcal{F}$  ( $A_n \supset A_{n+1}$ ) et si  $\mu(A_0) < +\infty$ , alors

$$\mu \left( \bigcap_{n \in \mathbf{N}} A_n \right) = \lim_{n \rightarrow \infty} \mu(A_n).$$

**Définition 30** Soit  $(E, \mathcal{F}, \mu)$  un espace mesuré.

1. On dit que  $\mu$  est **finie** si  $\mu(E) < +\infty$ .
2. On dit que  $\mu$  est une **mesure de probabilité** si  $\mu(E) = 1$ .
3. On dit que  $\mu$  est  **$\sigma$ -finie** s'il existe une suite croissante  $(E_n)$  d'éléments de  $\mathcal{F}$  telle que  $\bigcup E_n = E$  et  $\mu(E_n) < +\infty$  pour tout  $n$ .
4. Un point  $x \in E$  est un **atome** de  $\mu$  si  $\{x\} \in \mathcal{F}$  et  $\mu(\{x\}) < +\infty$ .
5. On dit que  $\mu$  est **diffuse** si elle n'a pas d'atome.

**Théorème 31 (Mesure de Lebesgue)** Il existe sur  $(\mathbf{R}, \mathcal{B}_{\mathbf{R}})$  une mesure (notée  $\lambda$  et appelée **mesure de Lebesgue**), qui vérifie la propriété suivante

$$\forall a, b \in \mathbf{R} (a < b), \quad \lambda([a, b]) = b - a.$$

De plus, cette mesure est unique : si  $\lambda_1$  et  $\lambda_2$  sont deux mesures sur  $(\mathbf{R}, \mathcal{B}_{\mathbf{R}})$  vérifiant la propriété précédente, alors  $\lambda_1 = \lambda_2$ .

**Proposition 32** Si  $a, b \in \mathbf{R}$  et  $a \leq b$ , alors

$$\lambda([a, b]) = \lambda([a, b]) = \lambda(]a, b]) = b - a.$$

Si  $A \in \mathbf{R}$  est un ensemble au plus dénombrable, alors  $\lambda(A) = 0$ .

## 5 Intégration

**Définition 33 (Intégrale des fonctions étagées positives)** Soit  $(E, \mathcal{F}, \mu)$  un espace mesuré, en  $f : E \rightarrow \mathbf{R}$  une fonction étagée positive. On peut écrire  $f$  de la forme

$$f = \sum_{i=1}^n a_i \mathbf{1}_{A_i}$$

avec  $a_i \geq 0$ ,  $A_i \in \mathcal{F}$  et  $A_i \cap A_j = \emptyset$  pour  $i \neq j$ . On définit alors **l'intégrale de  $f$  par rapport à  $\mu$**  par

$$\int f d\mu = \sum_{i=1}^n a_i \mu(A_i).$$

**Définition 34 (Intégrale des fonctions mesurables positives)** Soit  $(E, \mathcal{T}, \mu)$  un espace mesuré, en  $f : E \rightarrow \mathbf{R}$  une fonction mesurable positive. On définit  $\int f d\mu$  comme

$$\int f d\mu = \sup_h \int h d\mu,$$

où le supremum est pris sur l'ensemble des fonctions  $h$  étagées positives telles que  $h \leq f$ . On vérifie que cette définition est cohérente avec la précédente.

**Définition 35 (Intégrale des fonction mesurables de signe quelconque)** Soit  $(E, \mathcal{T}, \mu)$  un espace mesuré, et  $f : E \rightarrow \mathbf{R}$  une fonction mesurable. On dit que  $f$  est **intégrable** (par rapport à  $\mu$ ) si  $\int |f| d\mu < +\infty$ . On pose  $f^+ = \max(f, 0)$  et  $f^- = \max(-f, 0)$ . Lorsque  $f$  est intégrable, on définit son intégrale par

$$\int f d\mu = \int f^+ d\mu - \int f^- d\mu.$$

Enfin, on note  $\mathcal{L}^1(\mu)$  l'ensemble des fonctions de  $E$  dans  $\mathbf{R}$  intégrables par rapport à  $\mu$ .

**Proposition 36** L'ensemble  $\mathcal{L}^1(\mu)$  est un espace vectoriel, et l'application  $f \rightarrow \int f d\mu$  est une forme linéaire sur  $\mathcal{L}^1(\mu)$ . De plus si  $f \in \mathcal{L}^1(\mu)$ , alors  $|\int f d\mu| \leq \int |f| d\mu$ . Enfin, si  $f, g \in \mathcal{L}^1(\mu)$  et  $f \leq g$ , alors  $\int f d\mu \leq \int g d\mu$ .

**Proposition 37** Si  $f : [a, b] \rightarrow \mathbf{R}$  est une fonction Riemann-intégrable, alors  $f$  est intégrable par rapport à la mesure de Lebesgue, et les valeurs des deux intégrales coïncident.

**Théorème 38 (Théorème de convergence monotone)** Soit  $(E, \mathcal{T}, \mu)$  un espace mesuré, et  $(f_n)$  une suite **croissante** de fonctions mesurables positives de  $(E, \mathcal{T})$  dans  $(\mathbf{R}, \mathcal{B}_{\mathbf{R}})$ . On suppose que la suite  $(f_n)$  converge simplement. Alors

$$\int \lim_{n \rightarrow \infty} f_n d\mu = \lim_{n \rightarrow \infty} \int f_n d\mu.$$

## 6 Le théorème de convergence dominée et ses conséquences

**Lemme 39 (Lemme de Fatou)** Soit  $(E, \mathcal{T}, \mu)$  un espace mesuré, et  $(f_n)$  une suite de fonctions mesurables positives de  $(E, \mathcal{T})$  dans  $(\mathbf{R}, \mathcal{B}_{\mathbf{R}})$ . Alors

$$\int \liminf_{n \rightarrow \infty} f_n d\mu \leq \liminf_{n \rightarrow \infty} \int f_n d\mu.$$

**Théorème 40 (Théorème de convergence dominée)** Soit  $(E, \mathcal{T}, \mu)$  un espace mesuré, et  $(f_n)$  une suite de fonctions mesurables de  $(E, \mathcal{T})$  dans  $(\mathbf{R}, \mathcal{B}_{\mathbf{R}})$  telle que  $f_n$  convergence simplement, et qu'il existe une fonction  $g \in \mathcal{L}^1(\mu)$  vérifiant  $|f_n| \leq g$  pour tout  $n$ . Alors

$$\int \lim_{n \rightarrow \infty} f_n d\mu = \lim_{n \rightarrow \infty} \int f_n d\mu.$$